

Commentaire déposé à la
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie, et des ressources naturelles
(CAPERN) de l'Assemblée nationale
par le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec
dans le cadre des
Consultations particulières et auditions publiques sur le Projet de Loi No 106,
Loi concernant la mise en oeuvre
de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives
19 août, 2016

Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste – ayant élargi sa veille scientifique à l'ensemble de la question des hydrocarbures – tient à rappeler à la Commission les 22 mémoires et prises de position publiques que ses membres ont déposés et présentés collectivement au cours des 6 dernières années concernant divers aspects du projet de développement des hydrocarbures et l'avenir énergétique du Québec :

<http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/index.php/contribution-au-debat-public>

Nous tenons à rappeler également les 39 conférences grand public organisées par le Collectif depuis 2011, qui ont permis de déployer et de discuter différents aspects de la problématique. Ces conférences ont été mises en ligne sur le site :

<http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/index.php/conferences>

Nous rappelons également les très nombreuses contributions des membres du Collectif au débat, dont 103 sont répertoriées dans le site suivant :

<http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/index.php/contributions-des-membres>

Enfin, nous attirons l'attention sur les plus de 600 études, rapports et analyses (provenant de sources indépendantes de l'industrie) que nous avons colligés dans la section « Veille scientifique » de notre site web, portant sur les effets, impacts et implications écologiques, sanitaires, économiques, politiques et autres, des hydrocarbures :

<http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/index.php/documentation>

Nous avons donc exercé une veille scientifique constante depuis 2011 et porté une très grande attention au déploiement du vif débat public au sein de notre société – où des milliers de citoyens se sont investis avec rigueur, compétence et confiance dans les processus démocratiques mis en place. À la lumière de cet engagement, nous constatons que la Politique énergétique 2030 de l'actuel gouvernement du Québec (centrée sur une certaine vision de la « croissance économique » et du citoyen - réduit au rôle de « consommateur »), de même que le Projet de Loi 106 qui se rapporte à cette politique, ne tiennent pas compte de nombreux acquis et avis scientifiques, ni des attentes légitimes

d'une grande partie de la population qui a activement pris part aux débats; si les citoyens ont été consultés en amont, très visiblement, ils n'ont pas été entendus.

D'une part, nous observons entre autres que le volet portant sur la transition énergétique – et privilégiant en particulier la poursuite du développement de la grande et petite hydraulique, de même que le développement de la filière du gaz naturel liquéfié (pour l'instant d'origine non renouvelable) – ne repose pas sur des analyses rigoureuses du coût d'opportunité de chacune des filières alternatives. Certaines de nos contributions invitent à revoir ces choix prioritaires. Par exemple, l'étude suivante :

http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/images/Lavenir_contraint_de_l%C3%A9nergie_%C3%A9olienne_au_Qu%C3%A9bec.pdf

D'autre part, le volet concernant le développement des hydrocarbures porte un contresens injustifiable au regard d'une véritable transition énergétique. Il témoigne également d'un manque de prise en compte de grands pans de la documentation scientifique (sciences biophysiques, sociales, économiques et autres) et d'une surdité inquiétante à l'égard de l'acceptabilité sociale de ces filières au sein de la population du Québec.

À la lumière des travaux soutenus de notre Collectif scientifique, il apparaît cette Politique énergétique 2030, de même que le Projet de Loi 106 qui lui est associé, ne témoignent pas d'une vision adéquate de l'avenir énergétique du Québec, ni des processus véritablement démocratiques devant y mener. Nous recommandons un réexamen approfondi, non partisan et indépendant, des fondements et des stratégies promus par ces documents qui se veulent fondateurs du Québec pour les prochaines décennies. Les mémoires déposés en ce sens dans le cadre de cette Consultation par plusieurs organisations citoyennes et environnementales (dont ceux du RQCRE, du Front commun pour la transition énergétique, de la Coalition Saint-Laurent, d'Équiterre, de la Fondation Suzuki et autres) de même que par des instances préoccupées de saine gouvernance et du bien commun (l'Union de Municipalités du Québec, la Ville de Gaspé, la Confédération des Syndicats Nationaux et l'Union des producteurs agricoles, par exemple) fournissent des pistes fort pertinentes.

Nous porterons grande attention à la poursuite des travaux d'amélioration de la politique et sa loi, et nous serons fort intéressés à y contribuer.

Lucie Sauvé

Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté – UQAM

Coordonnatrice du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec

<http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/>